



DONNONS DE LA FORCE
À VOS COMPÉTENCES

FONCTIONS PUBLIQUES TERRITORIALE - CGC

Paris le 25 octobre 2006

Les TERRITORIAUX CFE CGC se sont restructurés au sein des FONCTIONS PUBLIQUES CFE CGC !

Comme prévu et en conformité avec les modifications statutaires de l'UFCFP votées il y a maintenant près d'un an, les Territoriaux CFE CGC sont désormais totalement restructurés au sein de la Fédération des Fonctions Publiques CFE CGC. Ce fut une année particulièrement chaotique pour ces collègues remplis d'une volonté indéfectible de se maintenir à la CFE CGC malgré les coups bas et la propagation des rumeurs les plus fallacieuses dont ils ont été victimes.

Ainsi, les fonctionnaires territoriaux se reconnaissant dans les valeurs de la CFE-CGC et en conformité avec les Statuts des Fonctions Publiques-CGC :

- D'une part adhéreront à la CFE-CGC via les 6 syndicats nationaux par filière (ce n'est qu'un début...) désormais directement rattachés à la Fédération des Fonctions Publiques-CGC.

Ces grands syndicats ont vocation à être force de propositions auprès des instances paritaires nationales (CNFPT, CSFPT, instances auprès desquelles les représentants CFE CGC sont désormais tous des fonctionnaires territoriaux, ce qui n'était pas le cas auparavant) mais aussi à répondre à toutes les sollicitations collectives ou individuelles qui concernent la spécificité professionnelle des adhérents qu'ils regroupent.

Localement, et au sein des collectivités territoriales, ces syndicats pourront le cas échéant, se décliner en sections, ayant quant à elles la possibilité de réfléchir localement sur leur métier/filières pour nourrir la réflexion nationale et également accompagner localement des adhérents en difficultés dans leur métier. Il est ainsi possible d'envisager que, principalement sur les grandes collectivités susceptibles de comporter diverses filières, diverses sections par métiers/filières soient créées venant enrichir de leur réflexion locale, les débats du syndicat national.

- D'autre part, l'ensemble des Territoriaux CFE CGC, au regard du particularisme de la Fonction Publique Territoriale et de la multitude et diversité des employeurs locaux face auxquels un seul représentant CFE CGC doit être légitimé pour négocier, continuera à bénéficier d'un interlocuteur local unique CFE CGC, responsable de section territoriale 'généraliste', s'il n'y a pas de section par métiers, ou responsable élu par ses pairs localement pour être le partenaire privilégié de l'Autorité et de l'Administration territoriale, des Centres de gestion, si diverses sections par métiers se sont créées.

C'est cet interlocuteur unique soutenu par l'ensemble des autres représentants CFE CGC, qui aura, par exemple vocation à signer un Protocole d'Accords RTT.

Il a été clairement acté que non seulement le maillage territorial est maintenu mais encore qu'il doit se développer pour que vive la Territoriale CGC.

- Egalement, afin de donner une unité, une *âme* à cette mosaïque si riche, a été créée au sein même de l'UFCFP, une instance nationale " le Conseil des Territoriaux", composé des représentants des syndicats par filières/métiers, des représentants aux CSFPT, CNFPT, des représentants des grandes sections territoriales.

Les conseillers territoriaux se réuniront semestriellement afin de débattre des évolutions à prévoir qu'il s'agisse de dossiers directement liés à la vie syndicale ou de grands dossiers parcourant la Fonction Publique Territoriale, notamment son Statut.

Avec, en tant que de besoin la présence du Président fédéral, le Conseil des Territoriaux est animé par la chargée de missions-responsable de la Territoriale aux Fonctions Publiques CFE CGC, Agnès LERAT, (*) désignée à l'unanimité par ses pairs le 27 juin dernier et membre du Bureau fédéral.

Cette instance de concertation et de coordination a pour principal objectif de fédérer les particularismes des uns et des autres et d'assurer du lien, de la transversalité aussi bien entre "ressortissants" de la Territoriale qu'avec les autres composantes des Fonctions Publiques CFE CGC, les syndicats relevant de la FP Etat et bientôt de l'Hospitalière.

Chacun dans son domaine ne doit pas hésiter à s'enrichir des précieuses expériences et savoir faire des uns et des autres.

Vous l'aurez compris, il est possible que quelques moments d'adaptation soient encore nécessaires au regard de l'ambition clairement affichée de devenir pour la CFE CGC, la 1^{ère} force syndicale au sein de l'Encadrement territorial.

La Territoriale CFE CGC est en marche

(*) Agnès LERAT : Chargée de missions- Responsable de la Territoriale aux Fonctions Publiques CFE CGC

Hôtel du Département
SYNDICAT CFE CGC
Boulevard de France
91012 EVRY CEDEX
01 60 91 31 90
cgc@cg91.fr



DONNONS DE LA FORCE
À VOS COMPÉTENCES

SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE-CGC

- **AVENIR-SECOURS (Officiers de Sapeurs-Pompiers)**
M. François PRADON - 01 64 98 20 70 - mel : Francois.pradon@ensosp.fr

- **SNPDE (Puéricultrices)**
Mme Marie-Thérèse PICARD - 06.85.70.47.28 -
mel : picard.marie-therese@club-internet.fr

- **UNAPM (Police Municipale)**
M. Michel LECQUIO - 04.94.09.02.53 - mel : contact@unapm.org

- **Syndicat de la Filière Administrative, ou "SNAT CGC"**
M. Daniel FREYGEFOND - 01.41.28.00.10 - mel : dfreygefond@cg92.fr

- **Syndicat de la Filière Technique ou "SNTT CGC"**
M. Alain MARCHAL - 03.29.29.86.07 - mel : alain.marchal36@wanadoo.fr

- **Syndicat de la Filière Médico Sociale ou "SYNATEMESO CGC"**
Mme Agnès LERAT - 01.60.91.31.90 - mel : cgc@cg91.fr

- **Syndicat de la Filière Technique de la ville de Paris**
M. Denis DAVID - 06.61.53.69.51 - mel : ddavid2942@noos.fr
